



ZONE DE DISTRIBUTION : GBM ROUTELLE

Conclusion sanitaire

Indicateur global de qualité

2024

L'eau distribuée a présenté ponctuellement une qualité bactériologique dégradée ayant pu faire l'objet de limitations de consommation. Des actions sont en cours.

L'eau distribuée est de bonne qualité pour les autres paramètres. Elle peut être consommée par tous.

C

A : Eau de bonne qualité

B : Eau de qualité convenable

C : Eau de qualité insuffisante

D : Eau de mauvaise qualité

Indicateur 2023 : A

Origine et gestion de l'eau

La protection de la ressource est réalisée.

L'eau est prélevée dans la nappe alluviale du Doubs puis est distribuée après désinfection aux ultra-violetts.

Votre réseau alimente de façon permanente 545 personnes sur 1 commune (OSSELLE-ROUETTE). Le responsable des installations est : « CU GRAND BESANÇON MÉTROPOLE ».

Pour plus de renseignements, veuillez contacter « CU GRAND BESANÇON MÉTROPOLE » qui assure l'exploitation du réseau.

PARAMÈTRES D'INTÉRÊT POUR LA POTABILITÉ DE L'EAU

BACTÉRIOLOGIE

C

Anomalies régulières

Micro-organismes indicateurs d'une éventuelle contamination des eaux par des bactéries pathogènes. Absence exigée.

Nombre de prélèvements : **10**
Conformité : **70 %**
Valeur maxi : **6 n/100 ml**

NITRATES

A

Très bonne qualité

Éléments provenant des pratiques agricoles, des rejets domestiques et industriels. Le maximum réglementaire est 50 mg/L.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **3,25 mg/L**
Valeur maxi : **3,7 mg/L**

PESTICIDES ET MÉTABOLITES PERTINENTS

A

Très bonne qualité

Le terme "pesticides" regroupe plusieurs centaines de substances différentes. Le maximum réglementaire est 0,5 microgramme/L pour le total des pesticides analysés et 0,1 microgramme/L pour chaque substance. En-deçà de la valeur sanitaire propre à chaque pesticide, l'eau peut être consommée sans risque pour la santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Conformité : **100 %**
Nombre de substances recherchées : **349**
Valeur maxi : **0 microgramme/L**

FLUOR

A

Très bonne qualité

Oligo-élément naturellement présent dans l'eau. Le maximum réglementaire est 1,5 mg/L. Avant d'envisager un apport complémentaire en fluor, il convient de consulter un professionnel de santé.

Nombre de prélèvements : **1**
Valeur moyenne : **0,07 mg/L**
Valeur maxi : **0,07 mg/L**

Quelques conseils

ABSENCE



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

ADOUCCISSEUR



Si vous possédez un adoucisseur, assurez-vous qu'il alimente uniquement le réseau d'eau chaude et entretenez-le régulièrement.

CHLORE



Pour éliminer le goût de chlore, mettez l'eau dans un récipient ouvert quelques heures au frigo, sans excéder 24 heures.

PLOMB



Dans les habitats équipés de tuyauteries en plomb, ou après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau quelques minutes avant de la boire.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

DURETÉ

Eau très dure

Concentration en calcium et magnésium dans l'eau exprimée en degré français. Il n'y a pas de valeur de seuil réglementaire.

Nombre de prélèvements : **2**
Valeur moyenne : **32 °f**
Valeur maxi : **32,1 °f**

Pour aller plus loin



Retrouver les résultats des analyses de l'eau de votre commune sur le site Internet : www.eaupotable.sante.gouv.fr

Édité le 18/04/2025

UDI 025000680

L'indicateur global de qualité prend en compte les 30 paramètres / familles de paramètres faisant l'objet d'une limite de qualité. Il est égal à l'indicateur de qualité du paramètre le plus déclassant. Les résultats du contrôle des paramètres de qualité liés aux canalisations ne sont pas pris en compte, dans la mesure où ils ne sont pas représentatifs de la qualité de l'eau distribuée sur la zone concernée.

OBJET : Routelle - Qualité de l'eau

PJ : Unité de distribution Routelle - Fiche qualité ARS

Affaire suivie par : Olivier JEANNEROT
Courriel : stations.dea@grandbesancon.fr
Tél. 03.81.41.55.96

Besançon, le 11/06/2025

Monsieur Christophe LIME
Vice-Président de Grand Besançon Métropole

USAGERS DE ROUTELLE

Madame, Monsieur,

L'Agence Régionale de Santé (ARS) a attribué en 2024 la note C à la qualité sanitaire de l'eau du robinet de l'unité de distribution de Routelle. Cette évaluation fait suite à la présence ponctuelle de bactéries indésirables détectées lors de trois prélèvements sur les dix réalisés par l'autorité de contrôle.

L'eau distribuée provient de la nappe d'accompagnement du Doubs, une ressource de bonne qualité, traitée par désinfection aux rayons ultraviolets (UV). Ce procédé présente l'avantage d'éliminer efficacement les bactéries sans altérer le goût de l'eau. Toutefois, il nécessite une surveillance accrue du réseau pour garantir la sécurité sanitaire.

À la suite des événements survenus en 2024, GBM a renforcé la surveillance du réseau et mis en place un système de chloration de secours, qui pourra être activé en cas de besoin, notamment lors des épisodes d'inondation. L'activation de ce système pourrait entraîner une altération temporaire du goût de l'eau.

Par ailleurs, une désinfection UV complémentaire sera installée au niveau du réservoir d'ici fin 2025, afin de conforter la sécurité sanitaire.

GBM est pleinement engagé dans la protection de la qualité de l'eau, tant sur le plan sanitaire que gustatif. Nous poursuivons nos efforts pour améliorer continuellement nos dispositifs de traitement et de contrôle.

Le Département Eau et Assainissement reste à votre écoute et nous engageons à répondre à toutes vos questions.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Présidente et par délégation,
Vice-Président de Grand Besançon Métropole,
Christophe LIME



Document signé électroniquement

Accueil visiteurs
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30